



Bulletin Andrésien

décembre 2019



Élections municipales 2020 p.8



Le périscolaire p.13



Dossier : l'église et ses secrets p.18-19



MARCHÉ DE NOËL
DU 6 AU 8 DÉCEMBRE 2019
ESPACE DE LA MÈRE MICHEL



PUB



É d i t o

Chères Andrésiennes, chers Andrésiens,

Je voudrai remercier tout d'abord, tous ceux qui m'ont accordé leur confiance lors des élections du 12 mai 2019, effectuées dans un contexte si particulier.

Grâce à l'investissement de Marie-Martine Coursin qui a assuré l'intérim, j'ai pu aborder ma mandature avec sérénité.

Ayant passé mon enfance à St André de L'Eure, je me sens investi pour la vie de ma commune, proche des habitants, attentif aux besoins de chacun.

Une commune, finalement c'est comme une famille, il faut l'aimer, la protéger tout en prenant les bonnes décisions.

Je remercie également les élus qui m'ont suivi dans cette aventure, fidèles, qui ont souhaité faire perdurer le travail entrepris pas Serge Masson.

Beaucoup de temps et d'énergie sont nécessaires pour mener à bien leurs missions.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Le Maire,
Franck BERNARD.

Sommaire

Décembre 2019



Vie municipale

- 02 Hommage
- 03 Le nouveau conseil municipal
- 04-05 Travaux et aménagements
- 07 Concours des maisons fleuries
Aide au permis de conduire
- 08 Infos
- 09 Citoyenneté
- 11 Tribunes d'expression



Vie scolaire

- 12 Effectifs 2019-2020
Diplômes du brevet des collèges
Bienvenue aux nouvelles institutrices
- 13 Péri-scolaire



Vie associative

- 14 La journée des associations
- 15 Rappel aux associations



Vie économique

- 17 La journée des commerçants
- 18-19 Bienvenue aux nouveaux commerçants



Dossier : 18-19 L'église et ses secrets



Manifestations

- 21 Du côté de la médiathèque
- 23-27 Ça s'est passé à Saint André
- 28-29 Pêle-mêle 2019
- 30-31 Agenda 1^{er} semestre 2020
- 33 Bons d'inscriptions



Vie pratique

- 34 Numéros utiles



État civil p.36

HOMMAGE

UN HOMME INVESTI



Le 19 février Serge Masson, Maire de St André, nous quittait. Un grand vide s'est fait ressentir.

Il avait fait sienne une phrase de Goeth, quelque peu modifiée « j'aimerais pouvoir inventer l'avenir ».

Né en juillet 1961 à Brest, il passa une partie de sa jeunesse en Bretagne, région où il aimait se ressourcer. Arrivé au collège des 7 Epis en 1985 pour son premier poste de professeur d'éducation physique et sportive, il prit une part importante dans la création de la section UNSS du collège.

Des liens amicaux se sont alors créés avec le principal, Lionel Travers, qui lui proposa de se présenter sur la liste de Paul Varigault aux élections municipales de 1995. Elu, il eut la responsabilité de la vie associative et en 2001 conforta son attachement à la vie communale. En 2008 Paul Varigault souhaitant passer la main, proposa naturellement à Serge de le remplacer. Elu maire de la commune, il s'engagea dans de nombreux projets, ayant pour ambition d'améliorer la vie des Andrésiens, de leur apporter de nouveaux services et d'embellir leur cadre de vie. En 2014, réélu en tant que premier magistrat de la commune, il se présenta au poste de Vice-président au service petite enfance de la communauté de communes « La Porte Normande ». Désireux d'apporter et développer les infrastructures à l'échelle du canton. Le vice Président à l'EPN se présenta alors aux élections départementales et interrompit son mandat pour briguer un poste de Conseiller Départemental.

En s'investissant comme Président du syndicat du gymnase en 2008, il a su insuffler aux plus jeunes et aux moins jeunes le goût du sport que ce soit au travers de ses enseignements, de l'UNSS ou par le biais des associations sportives.

Ce 19 octobre un hommage lui a été rendu au gymnase du collège des 7 Epis, en attribuant le nom de « **gymnase Serge Masson** » à cette structure pour laquelle il s'était tant donné.

Homme de convictions, engagé, sociable, passionné, ambitieux, respectueux, bienveillant, investi dans la vie publique, aimant la vie, il fût très apprécié.

Nous garderons le souvenir d'un homme en quête du meilleur pour tous.

L'équipe municipale



Oeuvres offertes par Royston Ecroyd et Georges Goupy



CONSEIL MUNICIPAL

Les habitants de Saint André de L'Eure ont été appelés aux urnes le dimanche 12 mai 2019 afin de renouveler le Conseil Municipal suite au décès de Serge Masson. L'installation de la nouvelle équipe s'est déroulée lors de la séance du conseil municipal du 17 mai 2019.



Franck BERNARD



Stéphanie LEROUX



Martial TANGUY



Michelle SAMSON



Robert SCHOIRFER



Arlette WILLAERT



Alain ROUSSEL



Serge GASSIOT



Jean-Pierre LE HENAND



Françoise AUGEREAU



Jocelyne FORMENTIN



Alain LORIN



Patrick GUIMPIED



Jean-Marc DELBECQUE



Michèle LOISEAU



Yvonne DUBOS



Nathalie DOIZE



Béatrice CHABAILLE



Daniel SERGENT



Florence CHULMANN



Elodie JORDAN-ASSO



Adrien CHABAUD



Claire LOUST



Nicole GERLITZER



Xavier RAVANNE



Sophie MERY



Alexandre CUDORGE

Travaux et aménagements



« Aménagement du centre de loisirs »
avant



« Aménagement du centre de loisirs »
après



« Pose d'un nouveau jeu »
Place de Gaulle



« Aménagement d'une aire de jeux »
Rue Georgette Still



« Création d'une voie douce »
Rue Albert cochery - avant



« Création d'une voie douce »
Rue Albert cochery - après avec éclairage

Travaux et aménagements



« Enfouissement des réseaux »
Rue d'Osmoy



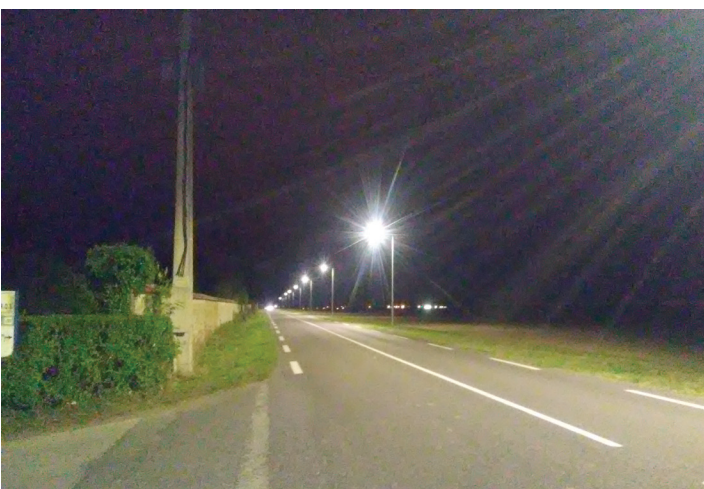
« Réfection de voirie par le Département »
Rue des Épinoches



« Colombarium »
Cimetière



« Pose de barrières
pour sécuriser le centre-ville »



« Éclairage public »
Route de Pacy - Hameau du Buisson Fallu



« Remplacement du parquet »
Salle du Clos Mulot

PUB

Concours des maisons fleuries

RÉCOMPENSES



L'inscription au concours des maisons fleuries s'effectue en mairie avant le 15 mai de l'année.

Une ou deux visites sont réalisées en fonction de l'avancement des plantations au mois de juin et en juillet si nécessaire.

Nous utilisons la grille de critères d'évaluation des jurys départementaux de secteurs des villes et villages fleuris. Sont pris en compte la variété des plantations, la propreté et l'entretien, puis l'harmonie générale.

Tous ont reçu un diplôme accompagné d'un bon d'achat à valoir chez les commerçants Andrésiens.

Les lauréats :

1^{er} M. La Perruque 2^{ème} M. et Mme Delille 3^{ème} M. et Mme Lhéaux

Aide au permis

Le permis de conduire est un atout incontestable pour la recherche d'emploi ou la formation des jeunes. Néanmoins, il nécessite des moyens financiers importants. Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune a mis en place le dispositif de bourse à "l'apprentissage anticipé de la conduite", avec attribution d'une aide d'un montant de 300€.

Pour les responsabiliser, les bénéficiaires s'engagent à effectuer une activité d'utilité publique dans les services communaux, d'une durée de cinq jours ouvrables. Les cours de conduite devront être dispensés par l'auto école Delerablée ou l'auto école des 7 épis avec lesquelles la mairie a signé une convention.

Cette bourse s'adresse aux jeunes de la commune de 15 à 17 ans (avoir impérativement 15 ans au 1^{er} janvier de l'année).

Si vous êtes intéressés par ce dispositif, veuillez remplir le dossier de candidature ci-dessous en fournissant :

- justificatif de domicile
- copie du livret de famille des parents
- copie de la carte d'identité du bénéficiaire
- attestation d'assurance responsabilité civile



Dossier de Candidature

Bourse à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (à déposer en Mairie avant le 28 février 2020)

Bénéficiaire

Nom : Téléphone :

Prénom : Date de Naissance :

Adresse : Lieu de Naissance :

.....

Choix de l'auto-école : Auto-école Delerablée Auto-école des 7 épis

Les candidats retenus pour bénéficier de cette aide recevront une convocation.



I n f o s



Municipales 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le 7 février.

Un décret du 4 septembre rappelle que, pour pouvoir participer aux prochaines élections, les citoyens doivent s'être inscrits sur les listes électorales le 7 février 2020 au plus tard.

Vous devez fournir les documents suivants :

- Une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'1 an),
 - Un justificatif de domicile,
- Le formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie).

RAPPEL



LES CARTES D'IDENTITÉ ET LES PASSEPORTS SONT ÉTABLIS SUR RDV UNIQUEMENT

AU 02 32 32 87 00 :

**DU MARDI AU VENDREDI
DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H**

BON DE FIN D'ANNÉE

Vous avez 70 ans ou plus, vous êtes non imposable ou imposable jusqu'à 200€, vous habitez St André de l'Eure.

Vous pouvez bénéficier d'un bon de fin d'année. Déposez votre avis d'imposition au service C.C.A.S. de la mairie avant le 30 novembre.

BANQUET DES ANCIENS

Dimanche 1^{er} mars 2020

Inscriptions obligatoires en mairie le vendredi 14 février 2020 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Pour les Andrésiens nés avant 1953.

RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions pour la cantine se font désormais auprès du service enfance/jeunesse situé au Château Drouet (6 rue de Dreux).



SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

Adresse du portail citoyen :

<https://portail.berger-levrault.fr/19527/accueil>

CONTACT : 06.38.97.67.69
enfancejeunesse@ville-st-andre-eure.fr

Accueil périscolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi

- matin de 7h00 à 9h00
- soir de 16h30 à 19h00

Accueil collectif des mineurs de 7h00 à 19h00



BACS À VERRES

" Décret 2015-337 "

Trop de personnes choisissent la facilité en déposant, à proximité des points de collecte du verre, des sacs ou cartons remplis de bouteilles.

Des bacs à verre sont à votre disposition :

- Place du Général de Gaulle,
- Route de Jumelles,
- Au Buisson Fallu
- Devant la déchetterie
- Sur le parking du collège des 7 épis

CITOYENNETÉ

ORDURES MÉNAGÈRES

" Décret 2015-337 "

Les ordures ménagères doivent être sorties dans leurs conteneurs, devant ou à proximité immédiate du domicile, couvercle fermé, la veille du jour de la collecte au plus tôt à 17h. Ils doivent être rentrés par les utilisateurs aussitôt après la collecte, au plus tard à 20h.



ARRÊTS ET STATIONNEMENTS TRÈS GÊNANTS

L'arrêt ou le stationnement sont très gênants dès lors qu'ils bloquent la circulation à tout autre passage qu'il soit piéton, vélo ou automobiliste. Les cas fréquents d'arrêt ou de stationnement très gênants sont sur le trottoir ou encore sur la voie publique comme sur la voie de bus ou vélo. Ces comportements sont sanctionnables. L'amende pour arrêt et stationnement très gênant est de 135€

«décret 2015-808, modifiant l'article R417-10 du code la route»



NUISANCES SONORES

" Arrêté Préfectoral DDASS/SSE/2009 n°6 amende de 3ème classe : 68€ "

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués le dimanche et les jours fériés, toute la journée, sauf en cas d'intervention urgente.



ENTRETIEN DES HAIES

En période estivale, les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes prennent toute leur ampleur. Cette abondante végétation peut se révéler dangereuse pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la Commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies (obligations prévues à l'Article L116-2 du code rural).



DÉJECTIONS CANINES

Dans toutes les municipalités la loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen.

C'est une preuve de civisme

Quelques chiffres : Environ 30 % des français possèdent un chien, cela représente une population canine de plus de 9 millions d'individus dont 60 % vivent en ville ou en agglomération. Respectons, dans la mesure du possible, l'espace et les lieux que nous partageons. Nous sommes responsables de la propreté de nos animaux. La sanction, en cas de non-respect est passible d'une amende de 35 euros

« Article R632-1-Modifié par Décret n°2007-1388 du 26 septembre 2007 - art. 4 JORF 28 septembre 2007 »



PUB

Tribunes d'expression

MAJORITÉ MUNICIPALE

Suite au décès de notre maire Serge Masson qui nous a plongé dans une grande tristesse, il nous a fallu rebondir afin de poursuivre le travail engagé.

La volonté de tous de faire perdurer son action, nous a permis de présenter une nouvelle liste lors des élections anticipées de mai.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés dans l'urgence, par solidarité, citoyenneté ou par amitié, à construire une nouvelle équipe.

Nous sommes entrés depuis le 1^{er} septembre en période électorale et ne pouvons communiquer sur notre bilan, ni sur les projets à venir.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui va bientôt commencer !

L'équipe municipale

OPPOSITION MUNICIPALE

Tribune non parvenue.

Effectifs 2019-2020

EFFECTIFS SCOLAIRES	Établissements	2019
	Primaire du Château	191
	Primaire de l'Hôtel de Ville	124
	Sous-total Primaires	315
	Maternelle	162
	Total (Primaires + Maternelle)	477
	Collège	607
	Total	1084

Diplômes du brevet des collèges

En juin 2019, 34 jeunes Andrésien ont obtenu leur brevet des collèges. Vendredi 18 octobre, en présence du Principal, Monsieur TRIAN et des élus, 13 d'entre eux, ayant obtenu une mention bien ou très bien, ont été récompensés par la municipalité sous la forme de chèques cadeaux à valoir chez les commerçants Andrésien.

Les Lauréats :

- BRULOIS Pierre
- COLOMBO Noémie
- CORBINIEN Lucy
- DELAMARE Cloé
- DUMONT Loona
- DUYCK Mathéo
- EL AMRI Nadir
- GRIVOT Nina
- LE GULUCHE Stan
- MARQUES Ameline
- MESTRES Manon
- THUILLIER Valentin
- ZILLIKEN David



Lauréats du brevet 2019

Bienvenue aux nouvelles institutrices

Nous accueillons, à l'école maternelle :

Mme LEGRAND Cyrielle (classe Moyen/Grand) - Mme LAJOYE Lucille (Décharge de Direction le vendredi)

à l'école du Château :

Mme BERTRAND Ludivine (CE1/CE2) - Mme COUPÉ Laëtitia (ULIS) -

à l'école de l'Hôtel de Ville :

Mme FLOC'HLAY Anaïs (Décharge administrative le mardi)



PERISCOLAIRE

SERVICE ENFANCE JEUNESSE :

Repris en janvier 2019 par la commune, le service Enfance Jeunesse accueille vos enfants sur les périodes scolaires et de vacances, sauf sur la période de Noël, sur deux sites situés à proximité des écoles :

- Les 3-6 ans sont accueillis aux P'tits lutins, rue Jules Ferry
- Les 7-12 ans sont au «château Drouet» rue de Dreux

Depuis la rentrée de septembre, 85 enfants sont inscrits aux p'tits lutins et 150 au château avec des inscriptions modulées en fonction des besoins.

De nombreux travaux de réfection ont été réalisés avec la mise aux normes des locaux et leurs réaménagements.

ACCUEIL PÉRI-SCOLAIRE : il fonctionne de 7h à 9h et de 16h30 à 19h

ACCUEIL DU MERCREDI : Il ouvre ses portes de 7h à 19h, avec la possibilité de s'inscrire en demi-journée.

ACCUEIL VACANCES : il se fait de 7h30 à 18h30 sur la période des vacances scolaires

L'équipe d'animation : Elisabeth Seguis, Alexandra Gallo, Tommy Trajin, Pauline Bourguignon, Anthony Boulben, Vanessa Flippe, Betty Glaudio et Justine Leroux sous la direction d'Hamza Sari et d'Anaïs Huard, prennent chaque jour en charge vos enfants, soucieux de leur apporter du bien être et les aider à s'épanouir.

De nombreuses activités sont mises en place, qu'elles soient culturelles, sportives ou innovantes, elles contribuent au développement de l'imaginaire de vos enfants.

L'accueil pendant l'été s'est fait sur les thèmes «des légendes de la chanson» et «le sport dans tous ses états».



Pour juillet ce fût : concours de sosies, karaoké, danse et sport ! Sorties au musée Grévin, à France miniature, à la base de loisirs de Brionne, à la piscine de Fontaine Simon, à la mer de sable d'Ermenonville et jeux sur structures gonflables.

La période de juillet s'est clôturée à la salle du Clos Mulot par un show haut en couleurs «la fureur du jeudi soir». Les enfants ont dansé et chanté sur du Mickaël Jackson en passant par Gold, Annie Cordy et bien d'autres, sans oublier le fameux concours de sosies.

Pour août, une sortie à l'accrobranche de Brosville et une journée d'attractions au parc Saint Paul dans la Somme clôturèrent la fin du centre.

À la rentrée après avoir créer des tongs pour décorer le centre-ville lors de la fête du commerce, de nouvelles activités axées sur le Far West ont été mises en place : cowboys, indiens et cactus ont envahi les deux centres.



Pendant les vacances d'automne, c'est l'univers de la BD qui a plongé les enfants dans la peur et l'épouvante. Ils sont devenus auteurs, illustrateurs et scénaristes, chaque groupe a dû s'impliquer dans la création d'une bande dessinée. Une autre façon d'aborder Halloween !

Ils ont pu découvrir également l'aquarium de Paris et se rendre au parc « Fun Loisirs » à Dreux.

NOUVEAU : Depuis la rentrée de septembre le service Enfance Jeunesse gère la restauration scolaire. Ce qui facilite les démarches. Les inscriptions, les réservations et les paiements peuvent se faire directement sur le portail citoyen. Hamza et Anaïs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et vous guider dans vos démarches.

Contact :

Courriel : enfancejeunesse@ville-st-andre-eure.fr
Tél : 06.38.97.67.69



LA JOURNEE DES ASSOCIATIONS

LE FORUM ET LA REMISE DES RÉCOMPENSES

Toute l'année, elles animent la vie communale. Samedi 7 septembre, les associations Andresiennes vous ont donné rendez-vous de 14 heures à 18 heures au gymnase du collège pour leur forum annuel.

Associations culturelles, sportives, sociales et de loisirs sont représentées. Elles ont répondu aux attentes et besoins de chacun, en cette période de rentrée, à travers des diffusions de documents, présentations d'activités et démonstrations.

Ce moment de rencontre et de partage fut l'occasion de valoriser le dévouement des bénévoles, nombreux à s'investir dans l'animation de la commune. Que vous soyez à la recherche d'une activité ou que vous ayez envie de faire du bénévolat, le forum vous permet de rencontrer les équipes, d'échanger, de communiquer et de vous informer.

Une cérémonie de remise de récompenses aux associations a clôturé cette journée.



Stands du Forum



Cérémonie des récompenses

Liste des Associations

- ABAA (anciennement les 4A)
- ADEL
- ADS Emploi
- ADS Insertion
- Amicale des anciens combattants
- Amicale des Pompiers
- Amis de la Bibliothèque
- A.P.E
- ASACA
- Badmington
- Ball-trap
- Basket Ball
- CASA
- Club Aéro Modelisme Passion
- Club de la gaieté
- Club ULM
- Comité de Jumelage
- Comité des fêtes
- Cool'Eure Musique
- Double Croche & Contrepoint
- En Attitude
- Eure tonic
- FNACA
- Football
- Grimp'Eure
- Ham and Jam
- Handball
- Judo
- Karaté
- L'école du chat
- La Chacoulienne
- La Flèche Andresienne
- La Récré Andresienne
- Les Amis de Bernard Inchakoff
- Les Amis du Mayombe
- Les Ateliers tendances
- Les Jardins andresiens
- Les Paniers de St André
- Les Restos du Cœur
- Lions Club
- Mission locale
- Nounous sympas
- Paroisse
- Pause Photo
- Polaris Club Astronomie
- Rhizome
- Rugby club andresien
- Saint André Pétanque
- Saint Vincent de Paul
- Secours catholique
- Société chasse
- Société pêche
- Tai Ji Quan (Terre de Jade)
- Tennis club
- Tennis de table
- Trail Course Nature
- Yoga



PETIT RAPPEL POUR LES ASSOCIATIONS

Documents officiels

Chaque association doit être en possession :

- de ses statuts
- de la liste des membres du bureau et/ou du conseil
- du récépissé de déclaration en Préfecture
- de l'extrait de la parution au Journal Officiel
- des PV des assemblées générales tenues
- des livres de comptes
- de la liste des adhérents
- du Numéro de Siret/Siren (selon le cas)

Où s'adresser ?

Direction Départementale de la Cohésion
Sociale Boulevard Georges Chauvin - Greffe des
Associations 27023 Evreux Cedex

Téléphone : 02.32.24.88.28

Publication journal officiel :

www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1757

Renseignements - démarches en ligne :

<https://www.service-public.fr/associations>

Relations avec la mairie

Tous changements relatifs à l'association doivent être transmis en mairie après retour de la Préfecture (statuts, membres, coordonnées..).

Organisation de manifestations

« Sécuration des rassemblements - Réf: Articles L. 2212-2 et L. 2214-4 du code général des collectivités territoriales ».

Pour chacune de vos manifestations recevant du public (loto, foire, thé dansant, spectacle, organisation sportive etc...) intérieures comme extérieures, il est obligatoire de remplir un dossier de déclaration d'événement.

Ce dossier est à déposer en mairie, à l'attention de la Police Municipale.

IMPORTANT : si vous organisez une buvette, vous devez OBLIGATOIREMENT faire une demande d'autorisation d'ouverture temporaire de débit de boisson auprès de la mairie.

Les obligations à l'égard de la



Vous organisez une soirée dansante, un repas en musique, une kermesse, un concert ? N'oubliez pas de déclarer votre manifestation à la SACEM : 15 jours avant la manifestation, une déclaration doit être adressée à la délégation régionale de la SACEM ; celle-ci fera alors parvenir à l'association un contrat général de représentation qu'il convient de renvoyer après l'avoir dûment complété et signé (plus d'infos sur www.sacem.fr). Ou déclaration à la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) pour les associations de théâtre.



Pour la communication de vos manifestations (en salle ou en extérieur), des panneaux d'affichage en bois sont à votre disposition sur la commune (affiche à coller uniquement, pas d'agrafe, de punaise ou de scotch).

Pour tout autre affichage (sur piquet par exemple) vous devez faire une demande d'autorisation d'affichage en mairie.

ATTENTION : L'affichage libre est réglementé, il est régi par les articles L. 581-13, R. 581-2 et R. 581-3 du code de l'environnement. L'affichage sauvage est sanctionné par le Code de l'Environnement (Article L581-4/L581-5/L581-24) :

- affichage effectué sans autorisation, pratiqué en dehors des panneaux d'expression ou des emplacements réglementés,
- affichage sur le mobilier urbain, candélabres, signalisation routière etc...

PUB

JOURNÉE DES COMMERÇANTS :

BIENVENUE À SAINT ANDRÉ PLAGE

Samedi 12 octobre, la municipalité a offert aux habitants une journée d'animations gratuites : structures gonflables, pêche aux canards, badminton, bac à sable installé place Gambetta.

Quelques vitrines étaient décorées sur le thème de la plage, un clin d'œil à l'été passé qui a joué les prolongations ce 12 octobre.

Certains commerçants ont proposé des animations : l'auto-école « les 7 Epis » proposait aux enfants un permis piéton, Douc'eure avait invité Cyrielle à interpréter quelques mélodies et nous proposait des tatouages éphémères. La boucherie Jouenne avait préparé quelques produits maison à déguster sur place. Le magasin Lebrun-Marie nous faisait une démonstration de sodastream, appareil qui sert à fabriquer de l'eau gazeuse, d'autres offraient le café, accompagné de petits gâteaux, des jus de fruits ou bonbons, à chacun le choix de capter l'attention des passants. L'entreprise Demanneville nous a rempli gratuitement le bac à sable et la menuiserie Andréienne a préparé et offert le support du photomathon, peint par Fabrice Delerablée.

L'association Pause Photo a exposé ses clichés sur le thème de la mer espace de la Mère Michel.

Les enfants du péri-scolaire ont fabriqué des tongs, accrochées en guirlandes entre les arbres pour décorer le centre ville.

L'investissement de chacun a permis d'offrir une belle journée de découverte et de détente dans le centre-bourg avec accès gratuit pour tous aux animations.

Plus de 1000 € de bons d'achats et lots divers ont été offerts par les commerçants, permettant d'alimenter le jeu de l'intrus.

Nous remercions tout ceux qui d'une façon ou d'une autre ont contribué à la réussite de cette journée ludique et attractive.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS :

• ROSE DE VIGNE - Fleuriste
2 rue du Bel Air - Tél. 02 32 62 98 73

• LE VESTIAIRE DE SAINT ANDRÉ - Mode
39 rue Chanoine Boulogne - Tél. 02 32 67 47 87

• RAPPEL : GAMM VERT se situe désormais route de Jumelles
Tél. 02 32 67 47 87

L'ÉGLISE DE SAINT ANDRÉ

L'ÉGLISE ET SES SECRETS



Au XII^{ème} siècle, un hameau s'est construit autour d'une église dédiée à Saint-André ; On appelle ce hameau Saint André de la Marche, parce qu'il est placé aux frontières de la Normandie.

Le domaine de Saint André dépendait au 12^{ème} siècle des Sires d'Ivry. En effet, en juillet 1213 dans une chartre datée de Pacy, le Roi de France Philippe Auguste donna à Pierre de Mauvoisin le village de St André, que Roger de Dreux jadis seigneur de ce lieu avait tenu du sire d'Ivry.

L'Eglise de Saint André est un bel ensemble qui a été remanié du 16^{ème} au 19^{ème} siècle. Néanmoins, il reste des vestiges du 12^{ème} siècle, à savoir une travée de blocage au sud du chœur percée d'une fenêtre cintrée aujourd'hui murée. Le mur sud de la nef construit en échiquier est en pierre et silex de Vernon, il a été édifié au début du 16^{ème} siècle. Il est percé de deux fenêtres de styles flamboyants à meneau (ensemble vertical ici en pierre de taille divisant la fenêtre en deux) et d'une fenêtre en plein cintre.



«Fenêtre cintrée»



«Mur en échiquier»

L'ancien portail sud en arc bandé est muré.

La façade ouest avec un portail pseudo flamboyant à été remanié au milieu du 19^{ème} siècle. Le bas-côté au nord commencé au 16^{ème} a été achevé en brique vers 1850.

La plus grande partie du chœur terminée par une abside à quatre pans et construit en blocage date du début du 16^{ème} (1500 à 1550). Il est éclairé par deux fenêtres à meneaux de style renaissance. Le chœur est surmonté d'un clocher en pierre surélevé par un campanile achevés vers 1850.



Le clocher carré en charpente à flèche octogonale à l'extrémité orientale de la nef contient trois cloches :

- Catherine 1676
- Louise Adélaïde 1783
- Rose Ambroise 1821



Un des intérêts de l'église réside dans les magnifiques voûtes de la nef du 16^{ème}, qui ont été masquées en 1850 par un plafond à caissons de style renaissance, avec des têtes d'angelots en plâtres.

La voûte du cœur qui date de 1623 a été masquée par un dôme à 8 pans dont les parois sont recouvertes de peintures d'Amigoni (artiste peintre habitant St André) au début du 19^{ème}.



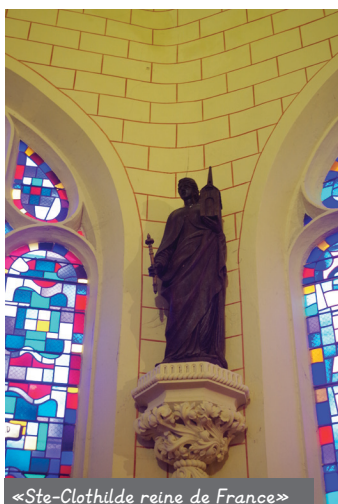
«Les caissons»



«La voûte du cœur»

Huit panneaux dont quatre représentent des éléments de la passion du Christ (calvaire et suaire, tombeau vide, échelle, vêtements), quatre autres, les 4 évangélistes avec leur représentation tétramorphe. (L'homme/ange pour saint Mathieu - l'aigle pour Saint Jean - le taureau pour Saint Luc - le lion pour Saint Marc).

Il y aussi dans l'église de nombreuses statues, objet de culte... et aussi deux tableaux du 18^{ème} siècle, un bénitier du 16^{ème} et des fonds baptismaux du 18^{ème} qui ont souffert des outrages du temps.



«Ste-Clothilde reine de France»



«Tableau en restauration»



«Bénitier du 16^{ème}»



«Fonds baptismaux du 18^{ème}»



La municipalité, avec l'aide du conseil départemental et de son Président, a entrepris de faire restaurer ces chefs-d'œuvre. Il faudra un peu de temps pour que ceux-ci retrouvent leur lustre d'antan. Le premier tableau est en restauration chez Madame DEWULF (spécialiste agréée dans la restauration des tableaux anciens) il a fallu d'abord le décrocher sans abîmer l'encadrement doré à l'or fin, cela a pris plus de 2 heures, il va être démonté, ré-entoilé, nettoyé et la peinture retouchée.



PUB

2019

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

FÉVRIER : BOÎTE À OUTILS NUMÉRIQUES

La Médiathèque Départementale de l'Eure a mis à disposition une « Boîte à outils numérique » Grâce à cet outil de sensibilisation digitale les Andrésiens ont pu découvrir, expérimenter et tester plusieurs innovations comme la réalité virtuelle, la robotique, le digital 3D, le drone.

MARS : LE PRINTEMPS DES POÈTES

Comme chaque année l'équipe de la médiathèque se déplace dans les écoles maternelles et élémentaires pour lire des poèmes. Le thème de cette année était la beauté.

MAI : EXPOSITION HIVER ARCTIQUE

En partenariat avec les marches Normandes, la médiathèque a reçu l'artiste graveur Benjamin Visserot. Il a partagé avec le public son incroyable aventure au Groenland.

JUIN : CONCERT LATIN DRIVE

Pour la fête de la musique la médiathèque a reçu le groupe Latin Drive. A l'issue du concert le trio a échangé avec le public, sur la musique latine jazz ainsi que sur les percussions afro-cubaines et caribéennes.

L'association «les Amis de la Bibliothèque» a entamé la saison 2019-2020 avec la volonté de proposer à ses adhérents différentes activités : le dessin, la généalogie, l'informatique, le café lecture, le café tricot, le ciné-rétro.

À cette saison s'ajoutent de nouvelles activités comme les cours d'anglais, le scrabble, le pliage de livres et le patrimoine.

En marge de ces activités, l'association du jumelage franco-allemand et du mouvement « Nous Voulons Des Coquelicots » proposeront des projections du ciné-allemand et du ciné-club-vert.



Scrabble

SEPTEMBRE : PROJECTION MUSIQUE ANTARCTIQUE

Dans la suite de l'aventure arctique le guitariste Julien Birot nous a parlé de son expérience vécue durant plusieurs semaines dans le grand nord lors d'une résidence d'artistes. Après avoir longuement partagé autour de cette expérience, Julien nous a interprété quelques morceaux de sa composition.

NOVEMBRE : LE CONTE ÉCOLES

Cette année encore tous les enfants des écoles maternelles et primaires ont eu le plaisir de venir à la médiathèque pour écouter des histoires racontées par des conteurs professionnels.

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Le samedi 23 Novembre, la médiathèque a projeté le documentaire « à nous de jouer » : film documentaire d'Antoine Fromental qui nous a fait découvrir un collège de banlieue Parisienne et son principal décidant d'encourager les méthodes alternatives pour lutter contre l'échec scolaire. Cette projection s'est suivie d'un échange avec le réalisateur et le principal du collège.

Programme **2020** consultable et téléchargeable sur : www.ville-st-andre-eure.fr/fr/information/88437/programme



Atelier informatique



Atelier pliage

PUB



ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-ANDRÉ

EXPOSITION : ÇA ROULE !

Ils ont parcouru 140 000 kilomètres sur leurs bicyclettes dans 68 pays du monde. L'exposition « Ça roule ! », un monde insolite sur 2,3,4 roues ou plus. Une grande carte permettait de suivre les pays traversés par les globes-trotters.

Du vendredi 29 mars au mercredi 3 avril, Isabelle et Bruno Frébourg exposaient des photos de leurs aventures à l'espace de la Mère Michel.

LE PIQUE-NIQUE DE LA DIVERSITÉ

Dimanche 23 juin, a été organisée la 3^{ème} édition du pique-nique de la diversité, place du Général de Gaulle.

De nombreux stands présentaient les saveurs du monde, une palette gourmande symbolisant les différentes communautés de Saint-André, offrant un aperçu de la cuisine de chacune. Ce voyage «gustatif» a entraîné les gourmands à travers la Normandie, les Antilles, le Portugal, le Niger, le Congo, le Sénégal, l'Allemagne, en musique avec la Chacoulienne qui accompagnait cet événement.



HOP ! UN SPECTACLE BURLESQUE, CHORÉGRAPHIÉ, RYTHMÉ ET CHANTÉ.

Vendredi 30 août, c'est dans le jardin de la Médiathèque que les spectateurs ont découvert avec bonheur la compagnie Fracasse de 12.

Voici un chef rigoureux qui a tenté de mener son équipe vers la perfection professionnelle, mais les trois employés municipaux sous ses ordres, se sont avérés être tous plus dissipés, délirants et flâneurs les uns que les autres.

Le quotidien de ce quatuor n'a cessé de balayer les idées reçues sur leur profession. Les poubelles et les balais ont pris vie, les chants exutoires ont bravé le taylorisme et la main d'œuvre urbaine s'est laissé emporter par sa douce folie poétique. Quand les instruments de travail se sont transformés en instruments de musique, que les mouvements protocolaires ont alimenté des rythmes décapants et des chorégraphies dépoussiérantes, la morosité n'a eu qu'à bien se tenir !

PUB



ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-ANDRÉ

ANIMATION ESTIVALE : LES STRUCTURES GONFLABLES

Du 26 au 30 août, de grandes structures gonflables et des jeux d'eau ont été installés dans la cour de l'école du Château.

C'est sans surprise que ces animations gratuites ont été prises d'assaut par les enfants. Certains se sont amusés dans le parcours zoo, d'autres ont préféré les toboggans géants mais avec 35 degrés affichés au thermomètre, les activités les plus plébiscitées étaient la piscine équipée de pédalos et le toboggan dauphin.



FESTIVAL LES ESCAPADES : YSENGRIN

Samedi 20 septembre, la représentation proposée par le Tangram d'Evreux a séduit un large public dans le jardin de la Médiathèque.

Quatre artistes sur scène, quatre saisons se sont déclinées autour de quatre récits et nous voilà partis vivre les drôlatiques mésaventures d'Ysengrin, le loup tourmenté par son neveu Goupil qui ne lui en a rien épargné. Et alors qu'au plateau se sont croisés et mêlés un vocabulaire médiéval, chant des corps, danse des signes, sonorités baroques ou traditionnelles, on a suivi avec un plaisir gourmand les aventures tumultueuses et rocambolesques de ces deux compères.



PUB

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-ANDRÉ

L'ESTIVAL THÉÂTRE

Une très belle saison de Théâtre 2018-2019 pour RHIZOME ! La comédie «Pochettes Surprises» a rencontré beaucoup de succès et «Home Bunker Home» a trouvé son public. Le spectacle de Noël a été vu par plus de 800 spectateurs (7 représentations), le printemps des poètes (Hommage à Jacques Brel), par près de 200 personnes (3 représentations) ...

MAIS cette année encore, l'événement phare aura été **L'ESTIVAL THEATRE du PLATEAU !**

4 jours de théâtre entre Saint-André et Bretagnolles...

Un joli bilan pour une première édition sur le WE de juillet, début des vacances !

- 2 pièces : «Attention Sac Poubelle Egaré» de Vivien Leraux, «Une Grenouille dans le Potage» de Thierry François et Marie-Cécile Foures avec 3 représentations chacune.
- Résultat ateliers des jeunes le jeudi soir.
- Des ateliers découvertes théâtre, qui ont séduit et nous ont amené de nouveaux élèves.
- Une soirée impro en clôture, remplie de fous rires, qui a embarqué tout le monde.
- 2 artistes invités : Jean-Claude Kankone dans son one-man show, «Délocalisation Affective», et Hervé Hague dans un spectacle mettant en scène des textes de Georges Brassens. Tous deux ont remporté un franc succès.
- Près de 900 spectateurs ont adhéré à ce festival.

Une très belle 2^{ème} édition ! Un joli moment de partage, de bonne humeur et de bonnes ondes !

L'ESTIVAL THEATRE DU PLATEAU perdurera en 2020 !



Pour Noël 2019, le spectacle «Retour en Enfance» de Eric Mérieau, sera joué à Saint-André de l'Eure le vendredi 20 décembre à 20h00 et le samedi 21 décembre à 16h00, à la salle du Clos Mulot.

Suivez l'info sur le site de la mairie ou sur la page Facebook de Rhizome. N'hésitez pas à venir vous découvrir, le théâtre est un vrai outil de découverte de soi... s'inscrire en janvier c'est possible !

Contacts : compagnierhizome@gmail.com ou <https://www.facebook.com/LaTroupeRhizome/> Ou Patrick Limousin : 0675092700

Pêle-Mêle 2019



La semaine du numérique - 8 février



La semaine du numérique - 8 février



Cérémonie paix en Algérie - 19 mars



Cérémonie de la victoire du 8 mai



Cross des écoles - 4 avril



Jury départemental des villes et villages fleuris - 18 juin

Pêle-Mêle 2019



Fête Nationale - 13 et 14 juillet



Sortie à Cabourg - 6 juillet et 3 août



Cérémonie de la libération de Saint André - 21 août



Fête de la Patate - 30 août



Vitrine d'Halloween - Espace de la Mère Michel

JANVIER

Samedi 18

- Loto au Clos Mulot de 9h à 12h
par le Rugby Club

Dimanche 19

- Jeux de société au Vicomte Beloeil de 14 à 19h
par le Comité des fêtes



Vendredi 24

- Ciné Rétro à la médiathèque à 20h

FÉVRIER

Dimanche 2

- Loto au Clos Mulot par les Pompiers

Vendredi 7

- Ciné Club Vert à la Médiathèque à 20h

Samedi 8 ou dimanche 9

- Loto au Clos Mulot par l'ASA Football

Vendredi 14

- Ciné Allemand à la Médiathèque à 20h

Samedi 15

- Soirée choucroute au Clos Mulot à 20h
par le Comité des fêtes

Vendredi 21

- Ciné Rétro à la Médiathèque à 20h

Samedi 22

- Orchestre d'harmonie de la Chacoulienne au
profit des restos du cœur au Clos Mulot



Lundi 24

- Assemblée Générale Salle des mariages de
18h à 19h30 de l'ABAA

Samedi 29

- Lâcher de truites aux Bassins à 8h
par la Sté de pêche

MARS

Dimanche 1

- Banquet des anciens au Clos Mulot à 12h30
par la Municipalité

Samedi 7

- Assemblée Générale Salle du conseil à 15h
du Comité des Fêtes
- Comptage de perdrix en plaine de St André
de 7h à 12h par la Sté de chasse

Dimanche 8

- Foire à la puériculture au Clos Mulot
de 7h à 19h par les Nounous Sympas

Samedi 14

- Fête de la St Patrick au Vicomte Beloeil
par le Rugby Club
- Lâcher de truites aux Bassins à 8h
par la Sté de pêche

Dimanche 15

- Elections Municipales au Clos Mulot
de 8h30 à 18h

Vendredi 20

- Ciné Rétro à la Médiathèque à 20h

Dimanche 22

- Elections Municipales au Clos Mulot
de 8h30 à 18h



Samedi 28

- Soirée Antillaise au Clos Mulot à 20h
par le Comité des Fêtes
- Lâcher de truites aux Bassins à 8h
par la Sté de pêche

ATTENTION !

Les dates, lieux ou heures
sont donnés à titre indicatif.
Des changements de dernière minute
peuvent avoir lieu et nous vous prions
de nous en excuser.

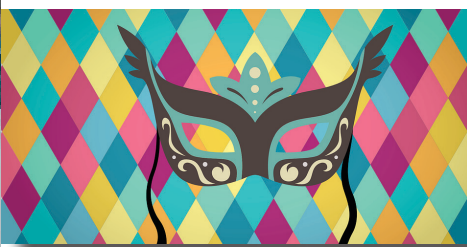
AVRIL

Vendredi 3 et samedi 4

- Printemps des poètes au Clos Mulot par Rhizome
- Ciné Club Vert à la Médiathèque à 20h

Samedi 4

- Carnaval en Centre-ville de 14h à 17h par l'APE
- Matinée nettoyage de 9h à 12h par la Sté de chasse



Dimanche 5

- Thé dansant au Clos Mulot par le Club de la Gaieté

Vendredi 10

- Ciné Allemand à la Médiathèque à 20h

Dimanche 11

- Lâcher de truites aux Bassins à 8h par la Sté de pêche

Vendredi 17

- Ciné Rétro à la Médiathèque à 20h

Samedi 25

- Lâcher de truites aux Bassins à 8h par la Sté de pêche

Lundi 27

- Réunion Salle des mariages de 18h à 19h30 de l'ABAA

MAI

Du vendredi 1^{er} au dimanche 3

- Exposition annuelle Espace de la Mère Michel de 10h à 19h par Pause Photo
- Lâcher de truites aux Bassins à 8h par la Sté de pêche

Vendredi 8

- Commémoration «Victoire 8 mai 45» au Monument aux morts à 18h

Vendredi 15

- Ciné Rétro à la Médiathèque à 20h

Samedi 16

- Nettoie ta ville aux jeux Place de Gaulle de 14h à 18h par l'APE

Dimanche 17

- Bal au Vicomte Beloeil du Rugby Club
- Journée pêche aux Bassins de 8h à 18h par la Sté de chasse



Jeudi 21

- Foire à tout sur le Parking du Gymnase par Les Jardins Andrétiens
- Thé Dansant au Clos Mulot par le Club de la Gaieté

Samedi 23

- Lâcher de truites aux Bassins à 8h par la Sté de pêche

Du Vendredi 29 au dimanche 31

- Salon des arts Espace de la Mère Michel

JUIN

Vendredi 5

- Ciné Club Vert à la Médiathèque à 20h

Samedi 6

- Loto au Clos Mulot par l'ASA Football
- Journée truites aux Bassins à 8h par l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers

Vendredi 12

- Ciné Allemand à la Médiathèque à 20h

Samedi 13

- Portes ouvertes de 14h à 18h aux Jardins Andrétiens
- Kermesse dans la Cour de l'école du Château de 13h30 à 18h par l'APE
- Lâcher de truites aux Bassins à 8h par la Sté de pêche

Dimanche 14

- Portes ouvertes de 10h à 18h aux Jardins Andrétiens
- Foire à tout au Stade par l'ASA Football
- Loto au Clos Mulot à 12h par le Comité des Fêtes
- Concours de belote au Vicomte Beloeil de 9h à 19h par Club de la Gaieté

Mercredi 18

- Journée Nationale «Appel du 18 juin» au Monument aux morts à 18h

Samedi 20

- Tournoi de foot au Stade par l'ASA Football

Dimanche 21

- Pique-Nique de la diversité Place de Gaulle à 12h30
- Tournoi de foot au Stade par l'ASA Football

Vendredi 26

- Ciné Club Vert à la Médiathèque à 20h

Du Vendredi 26 au dimanche 28

- Estival Théâtre au Clos Mulot par Rhizome

Lundi 29

- Réunion Salle des mariages de 18h à 19h30 de l'ABAA

PUB

Bons d'inscriptions

BAPTÊME DE L'AIR - AVION OU ULM

à Saint-André de l'Eure

avec le Club Aéronautique de St-André (CASA) et le Club ULM

BON D'INSCRIPTION AU TIRAGE AU SORT

(baptême gratuit réservé aux Andrésiens)

NOM : _____

PRÉNOM : _____ ÂGE : _____

ADRESSE : _____

N° TÉL. : _____

Préférence : Avion ou ULM

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné, (Nom, Prénom) _____
(adresse) _____

déclare dégager la Mairie de St-André de l'Eure de toutes responsabilités en cas d'accident ou de dommages sans aucune exception ni réserve dans le cadre de l'activité citée.

à remettre en mairie ou dans la boîte aux lettres

IMPÉRATIVEMENT AVANT LE 30 AVRIL 2020

MAISONS FLEURIES 2020

Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, remplissez le bulletin ci-dessous et déposez-le à l'accueil de la mairie

avant le 15 mai.

Le comité se rendra chez chaque participant et effectuera un passage dès le mois de juin.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° TÉL. : _____

CATÉGORIE : (ne cocher qu'une seule case)

MAISON AVEC JARDIN

BALCON

Restez connectés !

Inscrivez-vous à notre Newsletter
(renseignez votre adresse e-mail au bas du site internet)

www.ville-st-andre-eure.fr

Numéros utiles



AUTRES SERVICES (dans la commune)

Collège des 7 Épis	02 32 37 31 30
La Poste	02 32 32 56 40
Centre de tri	02 32 31 42 91
Trésor Public	02 32 37 30 75
P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile)	02 32 37 31 14
Service Sociale	02 32 31 50 50

EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Hôtel d'agglomération	02 32 31 66 54
Accueil à St-André de l'Eure - 8 rue des Epinoches	
<i>Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h</i>	
Multi-accueil (0-3 ans)	02 32 37 24 55
Relais Parents-Assistantes Maternelles	02 32 30 48 44
	06 24 72 79 96
Eau et assainissement :	
Veolia, uniquement urgences assainissement collectif	09 69 39 56 34
Direction de l'Eau et de l'Assainissement	02 32 31 99 19
	celluleindustrie@agglo-evreux.fr
Les eaux pluviales	02 32 31 98 65
	eaupluviale@agglo-evreux.fr

URGENCES

Samu	15 ou 112
Police / Gendarmerie	17 ou 112
Pompiers	18 ou 112
Centre anti-poison	0 825 812 822
Médecin de garde (<i>Week-end et jours fériés</i>)	02 32 33 32 32
Urgence eau potable	0 810 077 078
Urgence EDF	0 810 333 027

AUTRES SERVICES (Hors commune)

Préfecture de l'Eure	02 32 78 27 27
Cité administrative	02 32 24 86 00
Conseil Départemental de l'Eure	02 32 31 50 50
Hôpital général d'Évreux	02 32 33 80 00

HUISSIERS

SCP DE ARRIBA DEMEY	02 32 37 31 33
---------------------	----------------

NOTAIRES

PESCHET Édouard et LEFEVRE Jérôme	02 32 37 30 07
-----------------------------------	----------------

AMBULANCE

SCHAELLER Ambulances	02 32 37 50 65
----------------------	----------------

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

Maison médicale 2, rue de Mousseaux 02 32 37 50 12 ou 06 60 12 79 94

CENTRE DE RÉÉDUCATION

L'ADAPT 02 32 32 89 00

DENTISTES

MIRAN Caroline	02 32 31 18 53
MONTES Denis	02 32 37 54 76
QUEMENER Sylvie	02 32 37 54 76
VLADULESCU Septimiu	02 77 63 71 13

DIÉTÉTICIENNE

ROBERT Marie-Christine 02 35 92 94 93 / 06 79 75 86 85

PHARMACIENS

M. HANS Pharmacie du Marché	02 32 37 32 27
Mme HANS Pharmacie du Plateau	02 32 37 31 61

KINÉSITHÉRAPEUTES

DA ROCHA Albano	02 32 62 69 51 / 06 43 54 17 74
DE OLIVEIRA Renato	02 76 12 23 44 / 07 68 36 56 78
HAUDEGOND Christelle	02 32 32 02 73

MAISON DE RETRAITE

LE BOIS LA ROSE 02 32 37 42 10

MÉDECINS

FUZEAU Alexandre	02 32 37 24 54
ISTOC Claudia	02 32 37 01 87
ISTOC Ioan	02 32 37 01 87
LE BAIL Francis	02 32 37 50 02
YON Frédéric	02 32 64 34 54

OSTÉOPATHES

PUECH Camille & GUILLOT Étienne 02 32 38 77 16

PODOLOGUES

EFFRAY Clémence & LOUVEL Juliette 02 32 37 35 02

PSYCHOLOGUE

RIVIER Elodie - Psychologue clinicienne	06 29 87 36 87
NOBLESSE Medhi - Psychologue spécialisé adulte/adolescent	07 66 29 49 90

SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE - RELAXOLOGUE

ROYOUX Catherine 06 59 42 06 92

VÉTÉRIINAIRE

DEUBEL-LANOUE Dephine 02 32 37 38 68



SAINT-ANDRÉ DE L'EURE

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

DU 6 AU 8 DÉCEMBRE

Marché de Noël

ESPACE DE LA MÈRE MICHEL

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

«*Pousseurs de vents*»

DÉAMBULATIONS EN CENTRE-VILLE À 17H30

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

Feu d'artifice de Noël

AUX BASSINS À 18H00

DU 11 DÉCEMBRE AU 29 JANVIER 2020 :

Patinoire synthétique À L'ESPACE DE LA MÈRE MICHEL

www.ville-st-andre-eure.fr



État civil

NAISSANCES

2019 : **14/10** ABDALLAH Eva - **10/10** RONDEAU Daenerys - **01/10** AUBERT Léanne - **16/09** DORAZ SEREFESSENET Maëva - **10/09** RIGAUD Sohan - **06/09** BONNET Clémence - **16/08** GARDET Noé - **16/08** BA Hannah - **08/08** LEFEBVRE Elyanah - **02/08** BRUNET Dorian - **25/07** BOURDON Gabryel - **05/07** LAGARDE Duncan - **01/07** COESNON Maïa - **15/06** CRÉBILLER Marley - **11/06** MOREL CHAUVET Lucas - **06/06** GRILLAUD Owen - **05/06** LAIGNEL Mayron - **05/06** DOUSSAINT Alix - **05/05** ROLAND Maély - **11/03** PASCO Clara - **22/02** SENE Aminata - **12/02** DA SILVA Iris - **07/02** THEVENY Charlizé
30/01 LAPLANCHE Léna - **21/01** BILTERYST Olivia - **17/01** FOY Rafael

2018 : **19/12/2018** RIBATON Lyaam - **15/12/2018** THÉGARID Kais - **03/12/2018** DURAND Marley - **28/11/2018** SIROINE Rose-Andréa - **18/11/2018** TCHANGU Shahyd - **14/11/2018** CAREYE QUÉRARD Bérénice - **06/11/2018** CAILLÈRE Sacha

MARIAGES

2019 : **19/10** EVEZARD Anthony et PILET - **24/08** WAEYTENS Benjamin et MARIE Justine - **03/08** DUPONT Grégory et HELOT Delphine - **03/08** BRUNE Pascal et FUENTES Dolorès - **27/07** CENNI Gaël et DUVAL Lucie - **27/07** VOYDEVILLE Anthony et MOURANSON Laura - **29/06** DUVAL Jérôme et FOULON Julie - **21/06** RIBOT Pascal et PARNY Caroline - **01/06** DARDENTE Damien et CHARPIOT Kathia - **02/05** COLLIN Morgan et MARMONT Charlotte

DÉCÈS

2019 : **29/10** PHILIPPE Joseph - **22/10** FONTAINE Maurice - **22/10** HORLAIT Jeanne veuve CROST - **13/10** GAILLARD Charlotte veuve SISCA - **12/10** PINEAU Marcel - **07/10** GENAITAY Lucien - **03/10** AUBRY Paulette épouse LEROY - **03/10** BERTIN Pierre - **30/09** BEAUMONT Yvette veuve BESNARD - **16/09** BOURILLON Marcel - **14/09** LIMBERTIE Robert - **06/09** HÉNOC Marguerite veuve LEGRAND - **29/08** CAMU Gilbert - **26/08** DUCOURAU Guy - **24/08** TONDELLIER Francine veuve BRUGNON - **11/08** DESHAYES André - **09/08** MONCEL Nicole - **01/08** LAMA Magali - **20/07** CHEKAKTA Hocine - **14/07** LE BIHANNIC Christian - **08/07** LAHET Eveline veuve BISSON - **30/06** KRAUTH Guy - **18/06** LEROUX Annick veuve GALINIER - **18/06** MESNARD Dominique épouse MARION - **14/06** LEBLOND Jérôme - **30/05** PERRIN Georgette veuve WECKERLÉ - **26/05** MICHEL Joseph Jean-Claude - **09/05** NOË Marie - **20/04** MATHIEU Alain - **17/04** DE SOMER Eddy - **13/04** HÉRAULD Adrienne veuve LE COQ - **13/04** LASSEUR Michel - **26/03** BLONDET Bernard - **20/03** DEFLOU Denise veuve GUILLON - **09/03** MORIN Raymonde veuve CHAILLIOUX - **07/03** CRÉTIN André - **02/03** OLLITRAULT Alice - **01/03** MARY Arlette - **22/02** VAUCOIS Bernard - **19/02** MASSON Serge - **14/02** FERREIRA DOS REIS Antonio - **14/02** CLERET Octave - **12/02** SELLIER Alexis - **11/02** ALEXANDRE André - **08/02** BEAUDOIN Monique veuve GAUTHIER - **03/02** MONNEY Monique veuve GUILLOUET - **31/01** DOS SANTOS CERQUEIRA Maria veuve VIEIRA - **26/01** BAILLACHE Denise veuve CAUDAL - **21/01** HEULS Marie-France - **16/01** MONCHABLON Karine épouse GUICHEUX - **15/01** GRIMM Maurice - **06/01** AUDIN-PATINOT Catherine - **04/01** GILLES Claude

2018 : **21/12** LEBEL Yvette veuve BONNARD - **20/12** COMMUNIER Claude - **17/12** ANJOS RODRIGUES ALMEIDA Irene - **16/12** BILLAUX Edith - **22/11** MALLET Gaston - **14/11** SEBILLE Muriel - **12/11** HAUTERRE Bernard - **09/11** BELLANGER Robert - **07/11** VANDENBROUCKE Jeannine - **07/11** MOULARD Daniel - **31/10** RAVANNE Dominique - **17/10** LECARFF Jean-Pierre - **15/10** VITUREAU Paul - **12/10/18** PAYRO Colette veuve BOSDEVEIX - **08/10** FERDINAND Micheline veuve GILLARD - **08/10** VASSEUR Rose-Marie épouse GRUCHOT - **01/10** LEBÈGUE Geneviève veuve BONNET - **26/09** RENOULT Alice veuve LE ROY - **21/09** FOULON André - **20/09** DERYCKE Marie-Louise veuve MÉNIER - **18/09** MUCIACCIA Jean-Claude - **07/09** ASTIER Gisèle veuve VINCENT - **02/09** TARRADE Odette veuve DUCHEMIN - **25/08** LE BRETON Camille veuve NOMIS - **22/08** ZIÉMER Eugène - **20/08** MONTAILLÉ Roger - **11/08** LEROY Andrée veuve VANDECANDELAERE - **05/08** GOUPY Lionel - **04/08** VERDIER Gérard - **03/08** DELVA Simone veuve GETTIAUX - **29/07** ROSSE Joël - **26/07** LEGRAND Jean-Pierre - **22/07** CAMARD Michel - **17/07** COUTURIER Pascal - **16/07** BOSQ James - **12/07** ANDRÉ Jean-Pierre - **07/07** THOMAS Michel - **05/07** RAGOT Jeanne - **04/07** BRUGÈRE Olivier - **24/06** DRUART Jean-Louis - **12/06** MARTEAU Renée veuve COMMAILLE - **10/06** ZERBI Eugénie veuve DÉSORMEAUX - **09/06** COTTEVIEILLE Monique - **06/06** MÜLLER Gudrun veuve NOBBS - **31/05** JAMBU Marilyn - **27/05** HENNEQUIN Michel - **22/05** BOUTRAIH Khadija veuve HALLA - **01/05** SAUVÉ Narcisse - **28/04** DEKIEN Paula veuve DECAUX